

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Service Information et Presse

i.A.15.41.23.19. - CJ/bi/kl  
i.A.22.14.7.4.

LR  
a/  
k

BULLETIN D'INFORMATION

TOUR D'HORIZON DU CHEF DU DEPARTEMENT POLITIQUE

à l'occasion de la rencontre avec  
l'Union des Journalistes du Palais Fédéral  
Berne, le 21 novembre 1977

Berne, le 22 novembre 1977





## TOUR D'HORIZON DU CHEF DU DEPARTEMENT POLITIQUE

à l'occasion de la rencontre avec  
l'Union des Journalistes du Palais Fédéral

---

- Berne, le 21 novembre 1977 -

## I

A l'occasion de cette dernière rencontre avec les journalistes du Palais fédéral avant de quitter le Département politique, je cède à la tentation, vous le comprendrez, de jeter un regard en arrière pour essayer de dégager quelques traits importants de cette période en ce qui concerne aussi bien l'évolution du monde où nous vivons que celle de notre politique étrangère.

Période troublée, période marquée par la confusion souvent et le doute, période de violence, mais cela n'a rien de particulier, période qui ouvre sur un avenir incertain, mais assez gros de dangers.

La confusion, d'abord: la fin des années soixante est une période de troubles aux Etats-Unis pour commencer, où la guerre du Vietnam conduisit temporairement à une perte de confiance dans le pouvoir central, au moment même où la communauté américaine est confrontée aux problèmes des minorités, en Europe occidentale, où le pouvoir et les idées reçues sont violemment combattues, "contestées" selon l'expression consacrée, en Europe orientale, avec le "printemps de Prague", ses parallèles en Pologne et en URSS et ses séquelles; au Moyen-Orient, avec l'apparition du terrorisme palestinien; en Chine, avec la Révolution culturelle.



Il est frappant de constater que cette mise en cause générale des certitudes des pouvoirs établis va déboucher sur une série d'accords et d'ententes entre des forces politiques jusque-là opposées: les Etats-Unis et l'URSS s'entendent pour la limitation des armements et la réduction des tensions, les Etats-Unis et la Chine entreprennent de normaliser leurs relations, les Etats européens avec les Etats-Unis et le Canada se réunissent au sein de la Conférence de sécurité et de coopération en Europe; même la guerre d'octobre 1973 est l'occasion d'un rapprochement entre les Etats-Unis et l'Europe d'une part, et le monde arabe d'autre part.

Autre rapprochement encore, préparé celui-là depuis longtemps: l'élargissement du Marché commun en 1972, suivi bientôt d'efforts aux résultats jusqu'ici limités pour développer des institutions communautaires. Un peu plus tard, nous avons la satisfaction de voir les trois dictatures d'Europe méridionale se transformer, sans trop de heurts, en démocraties et demander à leur tour à participer à la Communauté.

Cette énumération de développements positifs, qui se sont produits dans un climat caractérisé (malgré les soucis causés par l'état du système monétaire international) par une expansion économique sans précédent, cette énumération nous rend compte de l'optimisme qui a accompagné les premières années de la présente décennie; elle fait contraste avec l'état d'esprit plutôt morose que nous constatons aujourd'hui et qui est dû, en partie au moins, à l'impression que les départs prometteurs d'il y a quelques années ont tourné court.

Les causes en sont multiples. La croissance excessive, se combinant avec le brutal choc des prix du pétrole, a conduit à une forte inflation et, de là, à la récession grave dans laquelle nous nous trouvons encore. L'utilisation de l'arme pétrolière en 1973 a donné une dimension nouvelle au



conflit du Moyen-Orient. La décolonisation portugaise et ses séquelles ont rendu aigus les conflits raciaux d'Afrique australe. En même temps, et malgré l'expansion des échanges commerciaux, le rapprochement entre l'Est et l'Ouest n'a pas progressé aussi vite que des observateurs trop optimistes avaient eu tendance à le penser. A cela s'ajoutent les questions que beaucoup se posent sur les buts de nos sociétés dans l'avenir.

C'est dans ce cadre de tendances opposées que s'est développée notre politique étrangère au cours de ces dernières années. Elle a d'abord dû s'adapter, comme elle s'y était préparée depuis longtemps, à l'élargissement du Marché commun. C'est ce qui a été fait par le Traité de libre-échange de 1972. La CSCE a demandé de notre part un gros effort, dans un domaine nouveau pour nous. J'y reviendrai.

La crise pétrolière a rendu particulièrement impératif un dialogue entre le Nord industrialisé et le Sud en voie de développement, comme elle a posé le problème de l'énergie en des termes qui requéraient une coopération étroite entre les pays industrialisés. Nous avons adhéré à la nouvelle Agence internationale de l'énergie et participé à la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale qui s'est terminée ce printemps.

Toutes ces activités ont requis un intense soutien diplomatique, donné par les voyages des membres du gouvernement, en particulier du Chef du Département de l'économie publique et de moi-même.

Nous avons aussi soumis au Parlement la loi sur la coopération au développement, organisé, en un moment où les conflits se multiplient, la Conférence sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés, et enfin, conscients de l'importance



- 4 -

d'un large appui de l'opinion publique à la politique étrangère, introduit une disposition constitutionnelle sur le référendum en matière de traités internationaux.

Je voudrais encore mentionner la ratification de deux importants traités internationaux, la Convention européenne des droits de l'homme et le Traité de non-prolifération nucléaire.

Nous avons l'intention de soumettre au peuple, d'ici peu d'années, le problème de l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

Nous avons essayé quelques revers. Le plus grave a été le rejet, l'année dernière, du prêt à l'IDA par le corps électoral. J'ai aussi dû constater que nombre d'initiatives ou de positions prises en politique étrangère n'étaient pas comprises ou étaient jugées souvent négativement avant qu'on dispose des éléments nécessaires. Il y a là deux problèmes; le citoyen, trop fréquemment, néglige de s'informer sur notre politique étrangère, qui donne rarement matière à sensation, mais au contraire est faite de nombreuses actions patientes, de dimensions différentes. Il a aussi parfois, que dis-je, il a souvent la tentation de refuser l'information quand elle ne cadre pas avec ses idées préconçues. Il y a là un problème qui occupera encore nos autorités à l'avenir.

Quelle appréciation porter sur la situation internationale actuelle ? Celle-ci est commandée en ce moment par la mise en place progressive de la politique de la nouvelle administration américaine. Il s'agit bien entendu d'une politique d'ensemble, mais les développements dans certains secteurs ont obligé le Président Carter à se déterminer plus vite qu'ailleurs. Il en va ainsi notamment au Moyen-Orient et en Afrique australe.



## II

Au Moyen-Orient, l'effort se porte en ce moment sur la recherche d'une solution globale du conflit israélo-arabe. Il semble que toutes les parties soient d'accord à ce sujet, même si Israël préférerait négocier les éléments de la solution séparément (mais simultanément) avec les différents intéressés.

Dans la recherche de cette solution, M. Carter a pris une position beaucoup plus précise que celle de l'administration précédente, notamment sur la question des Palestiniens. Il est aussi plus directement engagé que ses deux prédécesseurs, mais sans aller pour le moment jusqu'à des pressions autres que diplomatiques.

Israël a accepté de "tout" négocier, mais son nouveau gouvernement reste intransigeant sur la question des frontières (celles de 1967 sont, dit-il, inacceptables) et sur la nature de l'entité palestinienne.

Les Etats arabes du champ de bataille ne sont pas encore parvenus à une position unifiée; ici aussi, c'est la question de l'entité palestinienne qui crée des difficultés. Un signe encourageant est l'acceptation par l'OLP de la déclaration américano-soviétique sur la reprise de la Conférence de Genève.

Objectivement, et malgré la malheureuse recrudescence de violence dans la zone frontière libano-israélienne, les chances d'une négociation n'ont jamais été aussi grandes. L'initiative du Président Sadate d'un voyage à Jérusalem, malgré les incertitudes qui l'entourent, manifeste une évolution des esprits.



Cela ne signifie pas encore que la Conférence de Genève va se réunir prochainement (la question de la représentation palestinienne n'est pas encore réglée, malgré certains progrès), ni que les extrémistes ont renoncé à tenter de saboter une solution qu'ils considèrent comme une capitulation, mais seulement qu'un processus psychologique, pas encore irréversible il est vrai, entraîne les ennemis vers la coexistence et peut-être même plus que cela. Puissent-ils y être encouragés par la perspective des conséquences désastreuses d'un échec !

Notre pays sera heureux d'apporter sa contribution habituelle, si la Conférence de Genève doit se tenir. Par ailleurs, notre position à l'égard du conflit est bien connue, et nous n'avons rien à y changer.

En Afrique australe, c'est en ce moment l'Afrique du Sud qui retient l'attention. Le problème de l'apartheid, dont s'occupent depuis très longtemps les organes de l'ONU, a pris une tournure aiguë avec les émeutes de l'année dernière, qui doivent elles-mêmes être placées dans le contexte de la situation résultant de la décolonisation portugaise. Le Président Carter, qui s'est engagé dans une politique très active en Afrique australe, s'est trouvé dès le début de son mandat confronté avec une série de projets de résolution présentés au Conseil de sécurité et prévoyant des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Pour éviter d'avoir à opposer leur veto à ces résolutions, et à nuire ainsi à leur politique africaine, les Etats-Unis ont entrepris de faire pression de différentes manières sur l'Afrique du Sud, à propos de la Namibie, d'abord, puis de l'apartheid. Les pays du Marché commun de leur côté, avec la même idée, ont adopté un "code de bonne conduite" (volontaire) à l'intention des entreprises de la Communauté



ayant des branches en Afrique du Sud, code qui prévoit diverses dispositions contre la discrimination des Noirs au lieu de travail.

L'Afrique du Sud a répondu à ces pressions par des mesures très dures contre des organisations opposées à l'apartheid et le principal journal publié par des Noirs, et cette riposte a elle-même facilité la décision du Conseil de sécurité concernant l'embargo obligatoire sur les armes.

M. Vorster, qui a dissous prématurément le Parlement, conduit sa campagne sur le thème de la résistance à l'ingérence étrangère; une victoire écrasante de son parti nationaliste est à prévoir. Il n'est plus guère question des mesures envisagées en faveur des métis et des Asiatiques. Il faut également constater un durcissement dans les organisations noires.

Le premier effort de M. Carter pour "décrisper" la situation politique en Afrique du Sud aboutit donc provisoirement à une impasse grosse de dangers pour les relations interraciales.

La Suisse, à côté des mesures autonomes qu'elle avait prises pour éviter de servir de "plaque tournante" à des transactions ignorant les sanctions contre la Rhodésie, a appliqué depuis 1963 un embargo aux exportations d'armes à l'égard de l'Afrique du Sud. Le Conseil fédéral a eu l'occasion, à plusieurs reprises, de condamner la politique d'apartheid comme contraire à nos convictions démocratiques et à nos traditions. Le Secrétaire général des Nations Unies nous a demandé d'appliquer la résolution récente du Conseil de sécurité. Il ne peut s'agir, bien entendu que de normes autonomes de notre part, puisque nous ne sommes pas liés par la Charte des Nations Unies. L'embargo sur les armes n'est plus un problème, on l'a vu; quant aux mesures prévues par la résolution et qui vont au-delà, elles font en ce moment l'objet d'une étude attentive de notre part.



- 8 -

### III

Permettez-moi d'ajouter encore quelques considérations sur la réunion de Belgrade qui se déroule en ce moment.

Cette réunion est importante pour plusieurs raisons: elle se place dans le grand effort entrepris il y a quelques années pour surmonter la division de notre continent qui s'est produite après la dernière guerre mondiale; elle est un élément essentiel de cet effort.

Elle doit permettre un examen de l'état de l'application de l'Acte final d'Helsinki qui, vous vous en souviendrez, sans être un traité, comportait une série d'engagements précis de la part des signataires. Elle doit aussi permettre de développer encore la coopération européenne et d'améliorer l'application de l'Acte final.

Enfin, elle constitue un forum politique où les Européens peuvent échanger des idées sur les sujets couverts par l'Acte final.

Au point où nous en sommes actuellement, l'examen de l'application de l'Acte final se poursuit dans les commissions. Il a été, comme on l'avait prévu, franc sans conduire toutefois à la confrontation.

Les propositions tendant à approfondir la coopération, toujours sur la base de l'Acte final, sont au nombre de 84 (deux d'entre elles, j'y reviendrai, émanent de la Suisse). Je m'abstiens d'entrer dans les détails. On peut admettre qu'une minorité seulement de ces propositions passera la rude épreuve du consensus.

Si l'atmosphère générale n'a pas été mauvaise jusqu'ici à Belgrade, malgré quelques éclats de voix, nous avons tout de même dû constater avec un certain regret que la tendance à la négociation de bloc à bloc - que tout le système de la



CSCE cherche précisément à éviter - s'était renforcée au cours de ces premières semaines de négociations. Nous espérons qu'il sera possible de maintenir la souplesse nécessaire au fonctionnement satisfaisant de la coopération européenne.

La Suisse est, comme toujours, restée en liaison étroite avec les autres pays neutres, et a maintenu ses contacts habituels avec les pays que l'on appelle neutres et non-alignés, dont on sait qu'ils ont joué un rôle utile à la Conférence de Genève et lors de la réunion préparatoire de Belgrade.

Les deux propositions suisses sont, d'une part, la réunion d'experts sur le projet suisse de système de règlement pacifique des différends (SRPD), pour laquelle la date d'octobre 1978 a été avancée, et, d'autre part, le projet de convention sur les facilités pour le travail des journalistes étrangers et la diffusion des produits imprimés. Ce deuxième projet a suscité un intérêt indiscutable, mais il est encore trop tôt pour apprécier ses chances de succès.

Enfin, l'idée d'une réunion faisant suite à celle de Belgrade sera sans doute acceptée. Plusieurs capitales sont sur les rangs, parmi lesquelles on peut noter Madrid.

L'espérance de Belgrade confirme celles du passé. La coopération européenne est une tâche complexe qui ne sera pas accomplie en un jour. Un esprit commun se crée petit à petit, des habitudes s'établissent, des progrès modestes sont réalisés. C'est l'allure du rapprochement européen de notre temps.